

QUI SONT CES « GRANDS HOMMES » QUI ONT DONNÉ LEUR NOM AUX ÉCOLES ?

LES PERSONNALITÉS BEAUVAISIENNES

Henri Baumont (1857-1909) :	Professeur d'histoire-géographie, premier proviseur du lycée Félix-Faure en 1898.
Fidèle Bordez (1871-1949) :	Architecte de style Art Nouveau, a travaillé avec le céramiste Charles Gréber dans l'Oise.
Georges Dartois (1888-1964) :	Secrétaire de mairie-instituteur de 1934 à 1943 et conseiller municipal délégué de Notre-Dame-du-Thil puis adjoint au Maire de Beauvais de 1947 à 1959.
Charles Fauqueux (1879-1968) :	Historien du Beauvaisis, directeur de l'école normale de Beauvais, également fin mycologue.
Émile Foex (1908-1997) :	Directeur de l'école normale de Beauvais entre 1945 et 1964.
Jean-François Lanfranchi (1924-1972) :	Conseiller municipal de Beauvais et médecin, a œuvré au profit des familles déshéritées.
Albert Launay (1881-1971) :	Professeur à l'école professionnelle Cyprien-Desgroux et peintre amateur, a écrit une <i>Histoire de l'Oise</i> en collaboration avec Charles Fauqueux.
Philéas Lebesgue (1869-1958) :	Poète, écrivain, passionné d'ésotérisme, auteur de nombreux ouvrages sur la vie rurale ou l'histoire locale.
Jean-Baptiste Pellerin :	Instituteur et directeur de l'école primaire d'enseignement mutuel de Beauvais de 1833 à 1849.
Georges Régnier (1889-1964) :	Maire de Voisinlieu de 1938 à 1940.
Gaston Sueur (1885-1964) :	Conseiller municipal de Marissel, a consacré sa vie à l'administration communale.

LES MINISTRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Victor Duruy (1811-1894)
Paul Bert (1833-1886)
Jules Ferry (1832-1893)
Jean Zay (1904-1944)

ILS ONT ŒUVRÉ POUR L'ENSEIGNEMENT

Jean Macé (1815-1894) :	Fondateur de la Ligue de l'Enseignement.
Pauline Kergomard (1838-1925) :	Fondatrice de l'école maternelle.

« [NICOLAS CHOART DE BUZANVAL] EXERÇAIT
LA PLUS GRANDE VIGILANCE SUR LES ÉCOLES (...)
PARCE QU'IL SAVAIT QUE L'AVENIR DE L'HOMME
ET DE LA SOCIÉTÉ DÉPEND, EN GRANDE PARTIE,
DES PRINCIPES QU'ON Y PUISE ET DES HABITUDES
QU'ON Y CONTRACTE. »

L'ABBÉ MOREL - 1887

Ce document a été conçu

sous la direction de Marie Ansar, animatrice de l'architecture et du patrimoine, service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Beauvais

Textes :

Marie Ansar - Ville de Beauvais ; Rémi Comolet, professeur d'histoire-géographie – collège Baumont ; Guillaume Parisi, étudiant en histoire publique – Université de Paris-Est-Créteil ; Alain Pickaert, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Photographies :

Archives du lycée François-Truffaut, Archives municipales de Beauvais (AMB) - Bibliothèque nationale de France (BnF) - Direction de la communication - Ville de Beauvais (BVS), Jean-Pierre Germain, Réseau des médiathèques du Beauvaisis (RMB) et Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Beauvais (VAH).

Bibliographie

Abbé Morel, *Les écoles dans l'ancien diocèse de Beauvais, Noyon et Senlis*, Compiègne, 1887.
Fauqueux C., *Beauvais : son histoire des origines à nos jours*, Beauvais, 1938.
Ganiage J. (dir.), *Histoire de Beauvais et du Beauvaisis*, Toulouse, 1987.

ISBN

979-10-95930-03-7



Le service Ville d'art et d'histoire

coordonne et met en œuvre les initiatives de Beauvais « Ville d'art et d'histoire ». Il propose toute l'année des animations pour les Beauvaisiens et les scolaires et se tient à votre disposition pour tout projet.

Exposition Laissez-vous conter Beauvais

Réalisée par le service Ville d'art et d'histoire, l'exposition présente l'histoire et l'architecture de la ville à travers des plans, des représentations de la cité ancienne et de la mémoire vivante des habitants.
RDV au Quadrilatère, 22 rue Saint-Pierre
Du mardi au vendredi, 12h-18h
Samedi et dimanche : 10h-18h
Renseignements au 03 44 15 67 00

Laissez-vous conter et Focus... une collection de brochures à votre disposition

Chaque année, des brochures sont éditées sur le patrimoine et l'architecture de Beauvais. Si vous souhaitez les recevoir chez vous, envoyez-nous vos coordonnées sur patrimoine@beauvais.fr

Beauvais appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2012

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de l'architecture et de leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 186 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

À proximité :

Amiens Métropole, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Chantilly, Laon, Lens-Liévin, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Omer, Saint-Quentin, Pays de Senlis à Ermenonville et Soissons bénéficient de l'appellation Ville et Pays d'art et d'histoire.

Renseignements

« Ville d'art et d'histoire » - Ville de Beauvais
03 44 15 67 00
patrimoine@beauvais.fr

Office de tourisme de l'Agglomération de Beauvais
03 44 15 30 30
contact@visitbeauvais.fr

Retrouvez toute l'actualité culturelle sur culture.beauvais.fr

FOCUS LES ÉCOLES À BEAUVAIS



LES ÉCOLES SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Au Moyen Âge, l'enseignement est détenu majoritairement par le clergé. En ville, à partir du XI^e siècle, se développent des écoles cathédrales dirigées par un maître des écoles appelé écolâtre qui cumule différentes fonctions (chanoine, chancelier, bibliothécaire...) et nomme les précepteurs aptes à enseigner. Parallèlement, des maisons pour étudiants sans fortune sont fondées, comme c'est le cas à Beauvais pour l'hôpital Saint-Thomas-des-Pauvres-Clercs, fondé en 1189.

LE COLLÈGE DE BEAUVAIS

Au mois d'août 1545, Nicolas Pastour, prêtre, chancelier et chanoine du chapitre cathédral fonde un collège dans sa ville natale. Née de la Renaissance et des réformes religieuses, cette institution n'est plus réservée à une élite du savoir mais s'ouvre à une élite sociale et aux enfants pauvres. Ainsi, Pastour justifie son acte par « la fervente dévotion qu'il a en la sainte foy catholique et augmentation d'icelle, aussi en faveur de la république, tant ecclésiastique que civile, et à ce que cy-après la jeunesse de la ville et lieux circonvoisins soit instruite en bonnes mœurs et littérature ». Il cède alors à la ville un lieu composé de plusieurs bâtiments d'habitation, abritant chambres, bibliothèque, salles de classe, oratoire, cour et jardin avec une entrée rue Sainte-Marguerite (actuelle rue Jules-Ferry). Cet édifice est aujourd'hui disparu. La réputation du collège de Beauvais dépasse rapidement les murs de la ville et perdure jusqu'à la Révolution. Strictement réservé aux garçons, il est tenu par des ecclésiastiques qui exercent un enseignement à dominante religieuse basé sur le latin.

LE COUVENT DES URSULINES

L'actuel lycée professionnel Les Jacobins est le plus ancien édifice de Beauvais dévolu à l'enseignement puisqu'il abritait en premier lieu le couvent des Ursulines. Cet ordre religieux, fondé en 1535 à Brescia (Italie) par sainte Angèle Mérici, se consacre principalement à l'éducation des jeunes filles pauvres et aux soins des malades

et nécessiteux. L'établissement des Ursulines à Beauvais est fondé par lettres patentes du roi Louis XIII en décembre 1626, à la demande de sa belle-sœur Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, leur installation avait en effet été refusée par les autorités de la ville en 1622. À partir de 1627, les Ursulines s'installent d'abord à l'hôtel de l'Épervier, dans la grande-rue Saint-Martin (actuelle rue Gambetta) puis en 1631 dans la paroisse de Saint-Étienne. En 1698, elles se fixent définitivement dans le vaste couvent qu'elles commencent à édifier, rue des Jacobins. À la fin du XVII^e siècle, le couvent abrite 58 religieuses et 30 jeunes filles pensionnaires. L'enseignement vise en priorité à faire des jeunes filles de bonnes chrétiennes et « bonnes ménagères ». L'architecture du couvent est aujourd'hui largement conservée. Les bâtiments principaux, organisés autour du cloître en U, sont bâtis en brique et soulignés par des chaînages de pierre aux angles et autour des fenêtres, construction typique du XVII^e siècle. La chapelle qui a connu divers emplacements a été reconstruite en pierre calcaire à partir de 1782. Sa façade classique ornée de simples pilastres ioniques supportant un fronton triangulaire est d'une sobriété qui concorde avec la doctrine religieuse du couvent.



LES ANNÉES JANSÉNISTES

Le jansénisme se développe en France au XVII^e siècle et est particulièrement soutenu à Beauvais par l'évêque Nicolas Choart de Buzanval. Ce courant religieux se fonde sur la conception de saint Augustin de la grâce et du salut qui nie le rapport de causalité entre les actes et le salut. Ainsi, l'austérité des mœurs et un exercice spirituel soutenu sont indispensables. L'influence de cette doctrine se manifeste jusqu'au sein du collège de Beauvais. C'est d'ailleurs à cette époque, de 1652 à 1655, que le dramaturge Jean Racine y étudie, sa famille ayant des liens étroits avec l'abbaye de Port-Royal, haut-lieu de ce courant religieux. Les Ursulines sont aussi de ferventes jansénistes et sont lourdement sanctionnées par le successeur de Choart de Buzanval, l'évêque Toussaint de Forbin-Janson, opposé à cette doctrine, ce qui provoque le déclin du couvent : il ne compte plus qu'une trentaine de religieuses à la veille de la Révolution.

DE LA RÉVOLUTION AU XIX^e SIÈCLE

En 1793, pendant la Révolution, le collège et les Ursulines ferment leurs portes et l'ancien couvent devient, en 1795, l'École centrale du département de l'Oise. Après le coup d'état de Napoléon Bonaparte, la refonte des institutions scolaires est à l'ordre du jour et les Écoles centrales sont supprimées par la loi du 11 floréal de l'an X (1^{er} mai 1802). Celle de Beauvais devient alors en 1803 l'École secondaire communale puis, en 1808, prend le nom de « collège communal ». Il entre en concurrence avec l'établissement secondaire ecclésiastique fondé en 1807 rue du Pont Godard (actuelle rue de Gesvres) puis installé en 1811 rue des Jacobins et perd très vite la majorité de ses effectifs. Les deux établissements sont alors réunis au collège communal en 1815.



1. n°16 : Le collège de Beauvais, plan de Beauvais, 1692 (d'après L. Boudan ?) - BnF, EST VA-411

2. Statue de Jean Racine par Eugène-Paul Benet, avant 1939 - BVS

3. Cour du lycée des Jacobins, ancien cloître du couvent des Ursulines - VAH

LES ÉCOLES BEAUVAISIENNES AU XIX^e SIÈCLE



LA RÉVOLUTION ET L'ÉCOLE

C'est avec le philosophe Condorcet qu'est définie, dès 1792, la mission de l'école, à savoir instruire et émanciper les individus. Vont alors être débattus par la Convention des principes qui scandent tout le XIX^e siècle et ont une influence directe sur la vie municipale, comme le service public de l'éducation, la liberté, l'égalité et la laïcité de l'enseignement ou encore la coexistence entre un enseignement public et un enseignement privé. Le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794), alors que 25 % des enfants de la ville ne fréquentent aucune école, on compte à Beauvais, huit écoles primaires publiques, une « école secondaire » de garçons, tenue par les citoyens Lapeyrière et Pignon et une « école secondaire de jeunes filles », tenue par la citoyenne Adam.

L'IMPACT DES LOIS GUIZOT ET DURUY

La loi Guizot du 28 juin 1833 impose à chaque commune de plus de 500 habitants l'entretien d'au moins une école primaire publique (en plus des écoles privées) dans laquelle seront notamment enseignés l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture et le calcul. Ainsi, à Beauvais, le maire Nully d'Hécourt utilise des locaux déjà existants pour ouvrir deux écoles primaires. La délibération du conseil municipal du 30 octobre 1833 permet aux familles pauvres, tentées de faire travailler manuellement leurs enfants plutôt que de les envoyer à l'école, de « recevoir des secours » pour compenser le pécule perdu. La loi Duruy du 10 avril 1867 encourage la gratuité de l'instruction en permettant aux

municipalités les plus démunies de bénéficier du soutien financier de l'État et en instituant la caisse des écoles qui récompense les familles pauvres engagées dans la scolarité de leurs enfants. Sous le Second Empire (1852-1870), Beauvais possède un collège communal, un Petit Séminaire diocésain (Saint-Lucien) et cinq salles d'asile (ancêtres des écoles maternelles).

L'ÉCOLE PRIMAIRE RÉPUBLICAINE DE JULES FERRY

La Ville de Beauvais n'a pas attendu la mise en place des lois Ferry (1881-1882) qui rendent l'enseignement primaire gratuit et obligatoire de 6 à 13 ans pour effectuer un effort de scolarisation. Ainsi, fondée par le maire Raymond de Malherbe, l'école Sainte-Marguerite (actuelle école Jules-Ferry) date de 1873. Son architecture répond aux préoccupations pratiques (en termes d'hygiène et de pédagogie) et symboliques de la III^e République (1870-1940) : espace clos, à l'écart de la rue, avec une cour, un préau et des salles de classe, bien éclairées et bien aérées par de hautes fenêtres où s'ordonnaient cinq rangées de pupitres à deux places. À Beauvais, la loi Camille Sée (21 décembre 1880) sur l'enseignement secondaire des jeunes filles facilite malgré tout l'ouverture de nouvelles écoles, comme l'école Saint-André (actuelle école Michelet) en 1888 et l'école Saint-Jacques (actuelle école primaire Paul-Bert). En 1892, le Conseil municipal décide d'installer un collège de jeunes filles (collège Jeanne-Hachette) dans l'ancienne pension Roussel, rue du Grenier à Sel.

L'impact des lois Ferry est surtout visible dans les communes aux alentours de Beauvais qui reçoivent l'obligation de se doter d'une école publique laïque. La République entre au village, grâce à la construction de complexes municipaux souvent ostentatoires (Georges Clemenceau les nomme les « palais de la République ») qui comprennent la mairie, dans un corps central et les écoles des filles et des garçons, dans chaque aile symétrique. Un modèle architectural se diffuse ainsi à partir de 1900, à Voisinlieu (actuelle école Georges-Régner) ou à Saint-Just-des-Marais (ancienne école Ferdinand-Buisson). À Marissel, en 1907-1908, l'architecte Fidèle Bordez, également conseiller municipal de Beauvais (1912-1930), réalise l'école pour filles de Marissel qui porte aujourd'hui son nom. Elle est en brique rouge et décorée de frises de grès émaillé de style Art Nouveau du céramiste Charles Gréber.



LA SÉCULARISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES APRÈS 1905

Reflet de la France, le paysage scolaire beauvaisien est lourdement modifié par la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Maire de Beauvais radical-socialiste, Cyprien Desgroux déconfessionnalise, sous l'autorité du préfet, le Grand Séminaire pour créer le lycée de filles Jeanne-Hachette en 1909. À la même date, il installe dans le local des Ursulines l'École primaire supérieure (actuel lycée des Jacobins), tout en réservant l'aile gauche à l'école Pellerin. Il construit les écoles laïques Victor-Duruy (alors situées dans l'ancienne rue Robert au sud de l'église Saint-Étienne), Clémence-Royer (rue Villiers de l'Isle-Adam) et le groupe scolaire Jean-Macé (cours Scellier). L'Institution du Saint-Esprit fondée en 1889 et l'Institution Boisléon (aujourd'hui Institution Notre-Dame) en 1860 survivent à la loi de 1905, contrairement à d'autres établissements comme Les Sœurs de Saint-Aubin, l'école Saint-Quentin et l'école des Dames de Saint-Joseph.

1. Ancienne école de filles de Marissel, actuelle école élémentaire Fidèle Bordez – VAH

2. Portail d'entrée de l'école élémentaire Jules-Ferry – VAH

3. Ancienne école Ferdinand-Buisson, carte postale – RMB, H16-3468

4. École élémentaire Paul-Bert – BVS

LA CRÉATION DES ÉCOLES NORMALES



1



2



3

LES PRÉMIÈRES DES ÉCOLES NORMALES À BEAUVAIS

Datant de la Révolution, le principe d'une « école normale » est esquissé par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et son « droit à l'instruction ». Mais c'est Lakanal qui, le 23 octobre 1794, diffuse l'idée d'établissements publics devant être la règle. Dans l'Oise, on assiste à un débat entre Compiègne et Beauvais pour savoir qui détiendrait l'École centrale dont le département, aux termes du décret du 7 ventôse an III (25 février 1795), doit être doté. Beauvais l'emporte et la nouvelle École centrale est installée dans l'ancien couvent des Ursulines. Parmi 45 candidats, Jean-Dominique de Cassini choisit 8 professeurs qui sont logés à l'école et reçoivent 2 000 Francs par an, ils sont chargés de dispenser les disciplines de manière pédagogique. Conformément à la loi du 11 Floréal an X (1^{er} mai 1802) qui lui laisse les mains libres, le préfet de l'Oise Belderbusch crée le Bureau d'Instruction tenu par Laennec, chargé de la refonte des manuels élémentaires. Il est surtout le premier à créer dans son département, en 1804, les classes normales afin de former les enseignants à la pédagogie.

1. Ancienne école normale d'instituteurs de l'Oise, actuel lycée François-Truffaut - BVS

2. Réfectoire de l'école normale d'instituteurs, 1912-1913 - Archives du lycée Truffaut

3. Dortoirs de l'école normale d'instituteurs, 1912-1913 - Archives du lycée Truffaut

LA FORMATION DES MAÎTRES DEPUIS LA LOI GUIZOT

La loi Guizot de 1833 impose l'ouverture d'une école normale par département afin d'améliorer la formation des maîtres. Des écoles primaires supérieures (EPS) doivent s'ouvrir dans les communes de plus de 6 000 habitants et dans tous les chefs-lieux de département. Beauvais avait alors une École d'enseignement simultané (avec un enseignant chargé d'instruire des élèves d'un niveau hétérogène), rue des Barrettes (aujourd'hui aux alentours de la place Clemenceau), tenue par les Frères des Écoles chrétiennes. Il existait également une École d'enseignement mutuel (où les meilleurs élèves enseignent aux élèves d'un niveau inférieur), dirigée par Viennet (remplacé par Jean-Baptiste Pellerin), rue des Soeurs grises (actuelle rue Jean-Mazille) qui comptait 170 élèves en 1832 et avait formé 35 maîtres en poste en 1833.

Pour autant, pendant un demi-siècle, les jeunes instituteurs ne sont pas formés à Beauvais mais à l'école normale de Versailles (pour un coût de 500 Francs par élève) bien que la moitié des enseignants formés restent en Seine-et-Oise. Par ailleurs, les écoles normales sont critiquées tant par la loi Falloux du 15 mars 1850 que par les catholiques, tel Adolphe Thiers qui les compare à de « véritables petits clubs ». Les Frères des Écoles chrétiennes forment encore de nombreux instituteurs, « coteries » et « obliques dévotieux » fustigés par Fanny Denoix des Vergnes, dans *Le Moniteur de l'Oise*.

LA CRÉATION DES ÉCOLES NORMALES

L'Oise est un des derniers départements français à créer deux écoles normales primaires (garçons et filles), suite à la loi Paul Bert du 13 août 1879 qui l'en exhorte dans un délai de quatre ans. À partir de 1880, en accord avec la Ville de Beauvais et à la demande du ministère de l'instruction publique, le Conseil général s'engage dans l'acquisition de terrains au pied du plateau Saint-Jean, alors peu urbanisé, pour la construction d'une école normale d'instituteurs, confiée à l'architecte Pierre Woillez. En 1883, un établissement sur trois étages en U est alors conçu en périphérie de la ville, organisé symétriquement autour d'une cour centrale. L'école normale d'institutrices est créée, en 1884, rue Saint-Lucien (actuelle rue Bossuet), elle n'a pas de chapelle afin de former des « filles élevées sans Dieu ». *L'Éclair de l'Oise*, journal catholique horrifié par ces mesures jugées anticléricales, destinées à contrer l'influence des Frères et des Dames de Saint-Joseph, vilipende « ces palais scolaires bâtis au nom de Satan » (16 octobre 1884).



4

LA RECONVERSION DES ÉCOLES NORMALES

Prévue pour 30 institutrices, l'école normale des filles doit en recevoir rapidement 90, ce qui entraîne dès 1909 un projet d'agrandissement, effectif en 1911, pour admettre 75 élèves. En 1914, les deux écoles sont occupées par les services de santé et les élèves de 3^e et 2^e années sont appelés pour remplacer les instituteurs mobilisés au front. Incendiée en 1916, l'école des femmes est reconstruite en 1927 pour un coût de 2,87 millions de Francs, avec un terrain de jeu, une salle de gymnastique et des agrès pour la pédagogie du corps.

Dissoutes en 1940 par le régime de Vichy puis rouvertes le 10 septembre 1944, les écoles normales ont évolué. Les rigueurs de l'internat se sont adoucies, la mixité s'impose dès 1979, le niveau de recrutement s'est élevé (au niveau du DEUG dès 1986). À la rentrée 1987, après avoir été transformée, l'école normale des garçons de l'Oise devient le lycée François-Truffaut. La loi Jospin du 10 juillet 1989 prévoit un recrutement des futurs enseignants à partir de la licence, suivi d'une année de formation et substitue les IUFM aux écoles normales, nouveaux instituts de formation des maîtres. L'école normale des filles devient donc l'IUFM de Beauvais, aujourd'hui ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

4. Ancienne école normale d'institutrices de l'Oise, actuel ESPE, carte postale - RMB, H2-188

LE LYCÉE FÉLIX-FAURE, UN MONUMENT HISTORIQUE

UN « PALAIS SCOLAIRE »

Si le lycée Félix-Faure est surnommé le « palais scolaire » par ses détracteurs, dès la pose de sa première pierre le 29 mars 1896 par Émile Combes, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, c'est que ses dimensions impressionnantes sont très rares pour un établissement de province. Le lycée a en effet été construit pour pallier l'augmentation des élèves du collège municipal, alors situé dans l'actuel lycée des Jacobins, trop exigü. Comment ne pas avoir l'œil interpellé par l'architecture de sa façade à flanc de coteau, avec son perron à plusieurs niveaux, son péristyle et ses deux pavillons où s'harmonise l'alliance de matériaux locaux (pierre de Saint-Maximin, brique rouge du pays de Bray, carreaux de pavement de la manufacture Boulenger) ? Le plan en peigne et l'architecture du lycée répondent aux nouvelles attentes liées à l'instruction, à savoir luminosité, aération, hygiène. C'est pourquoi le pavillon de l'infirmerie (à l'extrême droite de l'édifice) est indépendant du corps de bâtiment principal afin d'assurer le calme aux malades éventuels et de limiter les risques de contagion. À l'époque, la cour centrale (ou cour d'honneur) est réservée aux adultes et les cours latérales sont respectivement réservées « aux grands » et « aux petits ». Dès 1889, le frère du peintre local Diogène Maillart, l'architecte Norbert-Auguste Maillart, deuxième grand prix de Rome en 1881, est sollicité pour la construction du lycée. En octobre 1898, au moment de la première rentrée scolaire, le lycée accueille 267 élèves dont 128 internes.

QUEL NOM POUR LE LYCÉE ?

Le nom du futur lycée est une véritable pierre d'achoppement, puisque, dans une lettre du 19 mai 1898, le président Félix Faure, pourtant ancien élève du collège de Beauvais, refuse que le lycée porte son nom. Un long débat s'amorce entre les partisans de Jean Racine qui a été scolarisé au collège de Beauvais de 1652 à 1655 et ceux de Sadi Carnot, ancien président assassiné par un anarchiste, le 25 juin 1894. Le conseil municipal adopte, le 10 juin 1898, le nom d'un ancien maire de Beauvais, Nully d'Hécourt, avant de se rétracter suite à la mort de Félix Faure, le 16 février 1899, à l'Élysée. C'est ainsi que par décret d'Émile Loubet, son successeur, le lycée de garçons de Beauvais devient le lycée Félix-Faure le 21 juillet 1899 et il reste le seul lycée français à porter le nom de ce président.

1. Le lycée Félix-Faure, 1958 – AMB

2. Cabinet d'Histoire Naturelle du lycée Félix-Faure, début du XX^e s., carte postale – RMB, H2-157

3. Plaque « Monument historique » posée le 11 mars 2017 – BVS



LE LYCÉE PENDANT LES GUERRES MONDIALES

Proche du front, le lycée Félix-Faure est réquisitionné comme hôpital militaire dès le début du conflit de la Première Guerre mondiale, comme en témoigne une grande croix rouge tracée sur les toits. D'août 1914 à novembre 1917, 40 000 blessés y sont soignés par les médecins militaires et les « Dames-Infirmières » de la ville sur 500 lits. Les classes sont transférées à l'ENP (École nationale professionnelle) et à l'École primaire supérieure, alors toutes deux situées dans l'actuel lycée des Jacobins. Suite aux bombardements de mai 1918, le lycée subit de nombreux dégâts, notamment dans la cour des petits et sur la façade.

La Seconde Guerre mondiale bouleverse également la vie quotidienne du lycée, réquisitionné par le service de santé militaire dès octobre 1939, à l'instar notamment du lycée Jeanne-Hachette et de l'École normale d'institutrices. Des classes mixtes regroupent dès lors les 400 élèves des lycées Félix-Faure et Jeanne-Hachette (avant même la fusion des deux lycées le 17 septembre 1942 au sein du Grand Lycée d'État de Beauvais). Le 4 juin 1940, des bombes frappent la partie est du bâtiment central sans engendrer de victimes. La Feldkommandantur réquisitionne le lycée qui doit alors arborer sur son fronton le slogan nazi « ein Volk, ein Reich, ein Führer » et exposer le portrait d'Hitler dans le péristyle. Les cours doivent se tenir notamment à l'Institut agricole, dans l'usine Lainé de Saint-Just-des-Marais et dans des baraquements installés face au lycée.

LA RECONSTRUCTION DU LYCÉE

Très endommagé par le conflit, le lycée nécessite des « travaux de reconstitution », confiés pour cinq ans à l'architecte Auguste Danguillecourt. La décision est prise de reconstruire le lycée à l'identique pour un montant total de 268 millions de Francs. Dès 1951, le lycée fonctionne à nouveau normalement, même s'il n'échappe pas à une énième querelle autour de son nom (puisque le Conseil général hésitait alors à le débaptiser au profit du nom de Jean-Jacques Rousseau ou Ferdinand Buisson...). Le 24 novembre 1952, André Marie, ministre de l'Éducation nationale, inaugure le lycée, entièrement achevé. L'établissement est autonome du lycée Jeanne-Hachette en 1987. La qualité architecturale du bâtiment vaut au lycée Félix-Faure d'être inscrit au titre des Monuments historiques depuis mars 2017.



LE LYCÉE JEANNE-HACHETTE

1. Le Grand Séminaire, avant 1909-1912,
carte postale – RMB, H7-1405

2. Portail d'entrée du lycée Jeanne-Hachette
à partir de 1912 – BVS



À L'ORIGINE : LE GRAND SÉMINAIRE

Créé au début du XX^e siècle, le lycée Jeanne-Hachette est implanté dans les locaux du Grand Séminaire de Beauvais, construit en 1849. Très sensible à l'enseignement de ses ouailles, l'archevêque de Beauvais, Mgr Gignoux (1842-1878), avait en effet fait bâtir un établissement moderne, à l'architecture soignée, propice à l'étude et à l'apostolat. Deux ailes symétriques s'avancent, en équerre, de part et d'autre du bâtiment central (architecture en H) et comportent quatre ouvertures latérales et une en façade. La partie centrale est marquée par un pavillon en saillie dont le rez-de-chaussée en pierre de taille est percé de trois grandes portes d'honneur cintrées et vitrées. La partie supérieure est, elle, surmontée par un fronton triangulaire orné d'un oculus et surplombé par un clocher de pierre dont les baies cintrées sont ornées d'une horloge, sur les quatre côtés. Bien que rénovée afin d'en faire une salle de spectacle, l'ancienne chapelle est aujourd'hui encore bien visible, avec sa nef, son abside, ses ouvertures en plein cintre et son clocher carré.

UN LYCÉE DE JEUNES FILLES

En 1909, la municipalité achète à l'État les locaux du Grand Séminaire afin d'y accueillir le collège Jeanne-Hachette qui après avoir occupé dans un premier temps la rue du Grenier à Sel, avait pris place dans les locaux de l'actuel lycée des Jacobins, à la suite de l'ouverture du lycée Félix-Faure en 1898.

Le Maire de Beauvais Cyprien Desgroux avait demandé à l'Inspection académique de diversifier le recrutement au lycée, au nom de l'égalité des chances, en recensant les filles brillantes et en leur accordant des bourses municipales. C'est en 1912 que l'établissement est inauguré par le ministre de l'Instruction Publique, Gabriel Guist'hau, qui lance dans ce lycée dédié aux jeunes filles : « j'espère qu'au-delà des bas-bleus, on ne laissera pas de côté ces cordons bleus » !

L'installation d'un lycée dans les locaux du séminaire requiert de nombreux travaux d'adaptation, confiés à l'architecte Richer. Intégralement rénové, le bâtiment s'adapte aux préceptes hygiénistes, avec des salles de classe aux normes, des laboratoires à la pointe du matériel scientifique, un confort moins spartiate qu'au temps de l'ancien séminaire avec l'installation du chauffage central. Si l'internat des petites de primaire est pourvu d'un lavabo pour deux lits, les grandes du secondaire disposent, quant à elles, d'un espace fermé avec lavabo et bidet pour préserver leur intimité ! L'entrée latérale sur l'actuel boulevard Amyot d'Inville est alors entièrement remaniée pour constituer l'entrée principale du lycée qui prend l'aspect d'un pavillon bas, hors d'œuvre, alliant la pierre, l'ardoise et la brique, tout à fait dans le style Art Nouveau. La partie centrale est occupée par un portail monumental en plein cintre et en pierre de taille, orné sur son pourtour d'un beau bas-relief représentant des fleurs de chardon.

LE LYCÉE PENDANT LES GUERRES MONDIALES

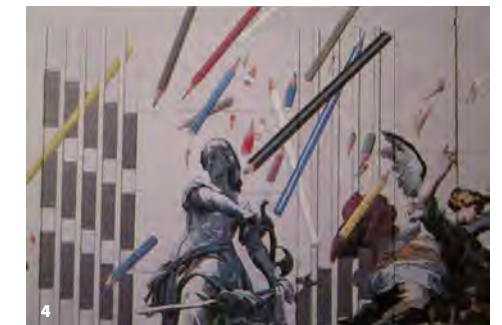
Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, le lycée Jeanne-Hachette, à l'instar du lycée Félix-Faure, est réquisitionné pour devenir un hôpital militaire. Abrisées rue Gambetta pour être protégées des bombardements, les jeunes filles doivent participer à l'effort de guerre en préparant, chaque jeudi matin, comme le souhaite la directrice, Mademoiselle Thomas, cadeaux, pâtisseries et lainages, à l'attention des poilus.

Réquisitionné par les Allemands, le lycée reçoit, le 25 décembre 1940, la visite d'Adolf Hitler en personne, pour un banquet avec les officiers de la Luftwaffe cantonnés dans les locaux. Si l'on en croit la rumeur locale, à l'issue du repas, Hitler se serait installé au piano et aurait entonné des chants nazis repris en chœur par les soldats.



DE LA FIN DU CONFLIT À L'AUTONOMIE

Après la guerre, les études secondaires se développent, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'élèves dans des locaux devenus trop exigus. Un deuxième bâtiment dit d'externat, réservé exclusivement aux cours, est construit rue Albert-et-Arthur-Desjardins en 1969. Ce n'est qu'en 1987 que les deux lycées beauvaisiens se séparent définitivement, chacun avec son administration et son corps d'enseignants autonomes. Si 1 500 élèves fréquentent aujourd'hui le lycée Félix-Faure (qui a perdu son internat au profit des lycées Corot et Langevin), ils sont 1 150 au lycée Jeanne-Hachette (dont 150 internes). Aujourd'hui, ce dernier est réputé pour ses enseignements artistiques (théâtre, musique, arts plastiques), tradition remontant aux années 1920.



3. À gauche du bâtiment historique, l'externat construit en 1969, photographie de 1972 – AMB

4. Peinture murale sur l'externat du lycée représentant l'héroïne de Beauvais par le peintre Cueco, années 1980 – Coll. J.-P. Germain

DES ÉCOLES POUR LE BABY-BOOM



ÉTAT DES ÉCOLES APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les écoles beauvaises sont assez vétustes et n'ont pas été restaurées depuis la Belle Époque. Marissel, Notre-Dame-du-Thil, Saint-Just-des-Marais et Voisinlieu, ces quatre communes qui rejoignent Beauvais à partir de 1943, disposent chacune d'une seule école communale, ce qui nécessite dans les années 1930 de nouvelles constructions qui ne voient pas le jour.

Le manque d'écoles s'accroît avec la Seconde Guerre mondiale. Certaines ont été détruites par les bombardements tandis que d'autres sont occupées par les autorités allemandes. À ces difficultés s'ajoutent, dans l'immédiat après-guerre, une augmentation inédite des naissances et une prolongation de la scolarité pour les enfants du baby-boom. Des écoles provisoires sont alors installées dans des baraquements pendant une vingtaine d'années.

UN VASTE PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Bien que la municipalité soit consciente du manque d'établissements scolaires dès la fin des années 1940, la Ville n'a pas les moyens de pallier cette nécessité. Mais Beauvais n'est pas une exception en France et c'est à cette époque que l'État commence à prendre en charge la planification des constructions scolaires, en coordination avec les communes. Cette nouvelle organisation demande cependant du temps. Ainsi, les premiers chantiers mettent plus de

dix ans à débuter. Dans le centre-ville, les travaux de l'école maternelle Paul-Bert et l'extension de l'école Jules-Ferry ne sont lancés qu'en 1960, tout comme le groupe scolaire de Voisinlieu (rue de la Longue Haie). De même, s'il est jugé prioritaire dès 1949, en raison de la création d'un important quartier résidentiel, le groupe scolaire de Notre-Dame-du-Thil (actuelles écoles Georges-Dartois, Claude-Debussy et Elsa-Triolet) n'ouvre qu'en 1962.

Parallèlement, trois quartiers de grands ensembles voient le jour : Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine. Pour ces deux derniers, la construction des écoles est incluse aux plans d'ensemble du quartier. Ainsi en 1960-1962, l'école du quartier Saint-Lucien est déléguée aux mêmes architectes que les immeubles collectifs : Bunel, Hammayon et Gouilletquer et de 1962 à 1977, les trois groupes scolaires de la ZUP d'Argentine sont confiés à Jean de Mailly, maître d'œuvre du quartier, assisté de l'architecte municipal, Paul Lelièvre qui suit l'ensemble des constructions scolaires de la ville.

Quant au quartier Saint-Jean, les nouvelles écoles sont construites au gré de l'urbanisation croissante du plateau. Dès 1955, une école maternelle y est construite (actuelle Philéas-Lebesgue), complétée en 1958 de classes élémentaires (école Jacques-Prévert). Suit ensuite de 1969 à 1971, la construction de deux groupes scolaires, rue Paul-Verlaine (écoles Jules-Verne et Philippe-Cousteau) et rue de Sénéfontaine (Marcel-Pagnol).

À la fin des années 1970, Beauvais compte 44 écoles maternelles et élémentaires communales, contre 10 en 1940.

DES ÉCOLES AU SERVICE DES ÉLÈVES

Les groupes scolaires des années 1950-1960 privilégient une architecture au service de l'enfant. Leur implantation est étudiée. Le collège du Saint-Esprit est reconstruit à partir de 1948 en périphérie de Beauvais dans un quartier très peu urbanisé, ce qui permet d'étendre l'institution en fonction de ses besoins. Un vaste espace libre et verdoyant est aussi retenu pour le groupe scolaire de Notre-Dame-du-Thil, quartier situé autrefois à la campagne mais alors en pleine expansion.

Les cours de récréation et les salles de classe dotées de grandes fenêtres sont orientées vers le sud pour bénéficier du meilleur ensoleillement tandis que les galeries de circulation sont implantées au nord. De même, les préaux sont abrités des intempéries venant de l'ouest.

UNE ARCHITECTURE DE LA RECONSTRUCTION

Les façades sont soignées avec l'emploi de matériaux locaux tels que la brique et l'ardoise (Jules-Ferry), mais aussi la brique ocre (Paul-Bert et groupe Notre-Dame-du-Thil) sans oublier la pierre de taille et les tuiles plates (école privée Notre-Dame et institution du Saint-Esprit). Ces deux dernières reprennent le langage architectural de la reconstruction beauvaise par leur monumentalité classique, une horizontalité rythmée de bandeaux saillants verticaux, vocabulaire instauré par Georges Noël, auteur du plan d'aménagement de Beauvais mais aussi du Saint-Esprit. La céramique, tradition du Beauvaisis, orne parfois ces écoles, comme le groupe scolaire Raoul-Aubaud (actuelle école de l'Europe), également paré d'un bas-relief original du sculpteur beauvaisien Marcel Chauvet.

Ces qualités esthétiques disparaissent à partir des années 1970 en vue de constructions plus rapides et économiques.



1. École maternelle Paul-Bert - VAH

2. Bas-relief du sculpteur Marcel Chauvet, école élémentaire de l'Europe - VAH

3. École Notre-Dame - BVS

4. École maternelle Elsa-Triolet - BVS

DE NOUVEAUX BÂTIMENTS POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1. Ancien collège Pellerin, actuelle école élémentaire Victor-Duruy – VAH
2. Atelier du fer dans l'École primaire supérieure professionnelle alors située dans l'actuel lycée des Jacobins, carte postale – RMB, H6-1025



LE COLLÈGE UNIQUE

À la fin des années 1950, la réforme du collège permet à tout élève de suivre le premier cycle du secondaire durant quatre années. La scolarité devient alors obligatoire jusqu'à 16 ans. Les cours complémentaires qui prolongeaient l'école élémentaire sont transformés en collèges d'enseignement général (CEG), comme c'est le cas en 1957 pour l'ancien cours complémentaire de garçons de l'école Pellerin (alors située dans l'actuelle école Victor-Duruy). Six ans plus tard, sont créés les collèges d'enseignement secondaire (CES) comportant plusieurs filières qui remplacent le premier cycle que proposaient alors les lycées. À partir de 1975, CEG et CES sont réunis sous le simple nom de collège.

LES COLLÈGES EN CHANTIER DANS LES ANNÉES 1960

Cette réforme implique la construction de plusieurs collèges à Beauvais. En 1961, est lancé l'agrandissement du CEG pour filles (actuel collège Michelet), réalisé par les architectes municipaux Lelièvre et Froye. Il ouvre en 1967. Parallèlement, face au nombre croissant d'élèves et l'allongement de la durée des études, des collèges sont construits dans chaque quartier. Le CEG de la ZUP Argentine est prêt pour la rentrée 1966 et devient CES en 1967. Il est mixte dès l'ouverture. Suivent ensuite la construction du CES du plateau Saint-Jean (Charles-Fauqueux) par les architectes parisiens, Massé, Bigot et Roy qui ouvre en 1970 et celui de Notre-Dame-du-Thil (actuel collège George-Sand)

réalisé par Geudelin et livré en 1976. Enfin en 1972, l'effectif étant passé de 742 à 900 élèves, il est décidé de reconstruire le collège Pellerin à son emplacement actuel rue Chantereine.

DES ARCHITECTURES DE PLUS EN PLUS ÉCONOMIQUES

Si le collège Michelet présente une architecture en adéquation avec les immeubles de la reconstruction de Beauvais par ses lignes et ses matériaux (pierres de taille, pavés de verre, ardoises), il est préconisé pour les autres constructions de recourir aux procédés industrialisés. Face à l'urgence des besoins, il faut bâtir vite et à moindre coût. Le béton, le métal, la préfabrication sont ainsi utilisés bien que des reticences soient émises par des conseillers municipaux face à la pérennité de ces matériaux.

3. Collège Jules-Michelet – VAH



UNE NOUVELLE CITÉ TECHNIQUE

Après le départ du collège Jeanne-Hachette de l'ancien couvent des Ursulines, la municipalité de Cyprien Desgroux établit dans ses murs une école primaire supérieure (EPS), offrant une section commerciale et une section agricole. Elle partage alors les locaux de l'ancien couvent avec l'école Pellerin qui sera transférée dans de nouveaux locaux en 1918. L'EPS se voit alors ajouter une école pratique de commerce et d'industrie et devient l'école professionnelle Cyprien-Desgroux, occupant désormais l'intégralité des bâtiments. On y annexe même, en 1933, un institut interdépartemental de la céramique. En 1956, l'établissement est nationalisé et devient lycée technique en 1961. Ses locaux devenus trop exigus, il est décidé de construire une cité technique à l'entrée sud de Beauvais dans le quartier Saint-Lazare, alors en cours d'aménagement où se sont établies de nouvelles industries : Massey-Fergusson, Givenchy ou encore Biocodex. L'emplacement est stratégique : le lycée est implanté au cœur du bassin d'emploi qui peut tirer profit de ce vivier d'élèves. Au nord du lycée est également installé le centre de formation professionnelle des adultes (FPA). Le lycée ouvre pour la rentrée 1968-1969 et comprend un collège d'enseignement technique et un lycée technique spécialisé, notamment en mécanique, électricité, chimie mais aussi en céramique du bâtiment. Il est alors le seul lycée de France à proposer cette filière en lien avec les savoir-faire traditionnels du Beauvaisis et attire des élèves venus de très loin.

UN LYCÉE TECHNIQUE MODERNE

Le lycée technique, devenu ensuite le lycée Paul-Langevin, a été conçu par le Grand Prix de Rome, Georges Noël, auteur du plan de reconstruction de Beauvais de l'après-guerre. Cependant, l'architecture de cet établissement s'éloigne de ses œuvres des années 1950 et se rapproche du courant moderniste qu'il amorce dans les années 1970 pour le palais de justice de Beauvais qui sera achevé par son fils. Le lycée présente un plan carré et une façade monumentale le long de l'avenue Montaigne, rythmée de piliers sur toute sa longueur. Son hall d'accueil entièrement vitré et traversant ouvre sur une vaste cour intérieure. Une grande partie de l'externat est consacrée aux ateliers, conçus sous forme d'un très vaste hall à la structure novatrice. Ainsi, la couverture vitrée, apportant un éclairage zénithal adapté à l'utilisation des ateliers, est uniquement supportée par des arches en béton précontraint de plus de 50 mètres de long.



4. Lycée Paul-Langevin – BVS

À LA DÉCOUVERTE DES ÉCOLES DU CENTRE-VILLE



LES ÉCOLES DE L'ANCIEN RÉGIME (AVANT 1789)

- 1 Lycée des Jacobins – Anc. couvent des Ursulines

LES ÉCOLES DE LA III^e RÉPUBLIQUE (1870-1940)

- 2 École Jean-Macé
- 3 École Jules-Ferry
- 4 École Michelet
- 5 École primaire Paul-Bert
- 6 École Victor-Duruy – Anc. collège Pellerin
- 7 Lycée Félix-Faure
- 8 Lycée Jeanne-Hachette
- 9 ESPE – Anc. école normale d'institutrices
- 10 Lycée François-Truffaut – Anc. école normale d'instituteurs

LES ÉCOLES DE LA RECONSTRUCTION (1945-1970)

- 3 École Jules-Ferry
- 5 École maternelle Paul-Bert
- 6 École Victor-Duruy – Anc. collège Pellerin
- 11 Collège Michelet

MONUMENT D'ÉLÈVE BEAUVAISIEN CÉLÈBRE

- 12 Statue de Jean Racine

À VOIR DANS LES QUARTIERS :

- École Fidélie-Bordez
- Une école de la III^e République (place de Marissel)
- Écoles Dartois - Debussy - Triolet
- Des écoles de la Reconstruction (avenue des écoles)
- Lycée Paul-Langevin
- Un lycée moderniste (avenue Montaigne)